



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

TENDER ADDENDUM

**Maintenance Management Contract -
Greenbelt Lands**

Tender file # AL1805

Tuesday, January 07, 2020

ADDENDUM No. 2

ADDENDA À LA SOUMISSION

**Services de gestion de l'entretien des terrains de la
Ceinture de verdure**

Appel d'offre no. AL1805

mardi 7 janvier 2020

ADDENDA no. 2

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appel d'offres et des documents relatifs au contrat :

1. Q. Section 3.5 Snow and Ice Control. This section states "City of Ottawa provides plowing of all Greenbelt parking lots". The next paragraph states " On an on-going basis from November to May the contractor shall; Remove by 10am and continuously thereafter any snow and ice that accumulates...." These statements seem to contradict one another. Could the NCC please clarify?
 - A. The City of Ottawa is responsible for plowing of the Greenbelt parking lots. With the exception of the parking lot, the Contractor's snow and ice control responsibilities are detailed in clause 3.5. Generally, the Contractor is responsible for snow clearing, snow removal and de-icing of areas to and from the parking lot to trailheads, washrooms, billboards, etc.
 2. Q. Cost to remove 300 trees annually in an area the size of the Greenbelt can vary considerably due to many variables such as: size, location/access, risk factors, technical difficulty, wind/ice storms, unforeseen diseases and pest infestations. Would it not be more reasonable for both parties, if the NCC created a yearly upset limit for
1. Q. Section 3.5 Déneigement et déglçage. Cette section indique que «la Ville d'Ottawa déblaie tous les terrains de stationnement de la Ceinture de verdure». Le paragraphe suivant stipule: «De façon continue, de novembre à mai, l'Entrepreneur doit; Enlever avant 10 h, puis de façon continue, la neige et la glace qui s'accumulent...». Ces déclarations semblent se contredire. La CCN pourrait-elle clarifier?
 - R. La Ville d'Ottawa est responsable du déblaiement des stationnements de la Ceinture de verdure. À l'exception du stationnement, les responsabilités de l'Entrepreneur en matière de déneigement et de déglçage sont détaillées à la clause 3.5. En règle générale, l'entrepreneur est responsable pour le déneigement, l'enlèvement de la neige et le déglçage des zones à destination et en provenance du stationnement jusqu'au début des sentiers, aux toilettes, aux panneaux d'affichage, etc.
 2. Q. Les couts (d'abattage et) d'enlèvement de 300 arbres par an dans un territoire aussi vaste que la ceinture de verdure peuvent varier considérablement en raison de nombreuses variables telles que: la grosseur (de l'arbre), la localisation et l'accès, les facteurs de risque, difficultés techniques, les tempêtes de vent / verglas, les maladies imprévues et les infestations de ravageurs. Ne serait-il pas plus raisonnable pour les

tree removal as they have done in Annex D-A (5), concerning lost/stolen assets?

deux parties, si la CCN établissait une limite annuelle pour l'abattage et l'enlèvement des arbres comme elle l'a fait à l'annexe D-A (5), concernant la réparation ou remplacement des biens?

A. Bidders must carefully consider all factors when formulating their price submission. The CMO will work closely with the winning Bidder to ensure a fair and equitable application of clause 3.1.3.

R. Les Soumissionnaires doivent soigneusement considérer tous les facteurs lors de la formulation de leur soumission de prix. L'AGC travaillera en étroite collaboration avec le Soumissionnaire retenu afin d'assurer une application juste et équitable de la clause 3.1.3.

3. Please note the bid closing date has been extended.

3. Veuillez prendre note que la date de clôture de soumission a été prolongée.

Delete on page 4:

À supprimer à la page 10:

BID CLOSING DATE: January 16, 2020 at 3:00 EST

DATE DE FERMETURE DE LA SOUMISSION: 16 janvier 2020 à 15 h 00 HNE

Replace with:

À remplacer par:

BID CLOSING DATE: January 23, 2020 at 3:00 EST

DATE DE FERMETURE DE LA SOUMISSION: 23 janvier 2020 à 15h00 HNE

Allan Lapensee
Senior Contract Officer / Agent principal de contrats
Procurement Services / Services de l'approvisionnement
Corporate Services Branch / Direction des services généraux